




 Ville de Saint-Apollinaire
 "l'esprit village"

19^{èmes} Foulées Epleumiennes

Venez déguisés !
 (Récompense aux plus
 beaux déguisements)



**5 km
 et 10 km**
 Départ
 à 16h00

**Marche
 Epleumienne**
 3 km
 Départ 14h30

15h50
**Animation
 Joëlettes**

ASPTT DIJON
 ATHLÉTISME
 CLUB OMNISPORTS
 cultivons vos envies



Retrouvez toutes les informations sur
www.ville-st-apollinaire.fr

SAMEDI
16 | 09 | 2023



19^{èmes} Foulées Epleumiennes

SAMEDI 16 | 09 | 2023

L'ASPTT DIJON et la VILLE DE SAINT-APOLLINAIRE
organisent

Une course pédestre de 10 km accompagnée
d'une course de 5 km d'épreuves jeunes
et d'une marche de 3 km.

PARCOURS

10 km : 2 boucles / **5 km** : 1 boucle.

Le parcours est strictement interdit aux vélos,
aux rollers et aux animaux.

DÉPART ET ARRIVÉE

Pour toutes les courses (jeunes, 5 et 10 km) le départ aura
lieu du pré derrière la Mairie. L'arrivée se fera devant la Mairie.

HORAIRE

14h30 : Marche épleumienne
pour tous 3km

15h00 : Animation Ecole d'athlétisme
H/F - né(e)s en 2015-2016-2017 : 850 m

15h15 : Poussins - Poussines
né(e)s en 2013-2014 : 1170 m

15h30 : Benjamins - Benjamines
né(e)s en 2011-2012 : 2 300 m

Minimes H/F : né(es) en 2009-2010 : 2 300 m

15h50 : Animation Joëlettes

16h00 : H/F : né(e)s avant 2008 : 10 km - 2 boucles.

H/F : né(e)s avant 2010 : 5 km - 1 boucle.

Ouvert à tous, licenciés et non licenciés.

Pour tous renseignements : **Christine CLERE** au **03 80 78 07 44**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les foulées Epleumiennes

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

N° DE DOSSARD :

Bulletin à retourner avant le 14/09/2023, à :

ASPTT DIJON Athlétisme
Les Foulées Epleumiennes
24, rue François Mitterrand
21 850 SAINT-APOLLINAIRE

Mairie de SAINT-APOLLINAIRE
Service des Sports
650, rue de Moirey
21 850 SAINT-APOLLINAIRE

Le retrait des dossards aura lieu à la Mairie de Saint-Apollinaire
(Espaces Jeunes) à partir de 13h30 (Se munir d'épingles).

NOM : PRENOM :

Date de naissance (obligatoire)/...../..... SEXE : F M

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Adresse Mail :

N° de licence FFA : Club :

Certificat Médical certifié conforme: (date).....

Droit d'engagement	Avant l'épreuve	le jour de l'épreuve
10 km	11,00 €	14,00 €
5 km	8,00 €	11,00 €
3 km	3,00 €	3,00 €

Chèque à l'ordre de L'ASPTT DIJON ATHLETISME

COURSES JEUNES

Animation, école d'athlétisme

Course benjamin(e)s + minimes F/G

Poussin(e)s

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné père, mère, tuteur(rice) (rayer la mention inutile)
de l'athlète ci-dessus identifié(e), l'autorise à participer à la course

ATTENTION : Pour participer à une course à pied en compétition, l'organisateur doit s'assurer que les participants sont en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou copie) pour les non licenciés FFA. Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la non contre-indication médicale. Licencié FFA : avoir la licence 2023-2024.

Droit à l'image : J'autorise OUI NON

les organisateurs à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente manifestation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.
Ci-joint la PHOTOCOPIE de mon CERTIFICAT MEDICAL.

Pour les mineurs, signature des parents

SIGNATURE

Vous pouvez aussi
vous inscrire sur internet



Le règlement de la course
est disponible sur
www.ville-st-apolinaire.fr

Suivant les consignes sanitaires en vigueur, le comité d'organisation se réserve le droit de changer le règlement des épreuves.